



## Termes de Référence

### **2025/FPM/ ATT/Etude de marché – Micro-assurance et Bancassurance en RDC**

Appel à candidatures pour le recrutement d'un cabinet d'étude en vue de réaliser une étude de marché approfondie sur la Micro-assurance et la Bancassurance en RDC.

**23 octobre 2025**

FPM ASBL  
N°02, Avenue Kasa-Vubu, Croisement, Boulevard Du 30 Juin  
Commune de la Gombe, Kinshasa, RDC  
Tél. : +243 992 006 139  
[www.fpm.cd](http://www.fpm.cd)

## Table des matières

|                                                      |           |
|------------------------------------------------------|-----------|
| <b>1. Contexte général et rationalité du projet</b>  | <b>4</b>  |
| 1.1. Contexte général du projet                      | 4         |
| 2.1. Activités spécifiques à mettre en œuvre         | 5         |
| 2.2. Livrables                                       | 5         |
| <b>3. Profil du (de la) consultant(e)/ (cabinet)</b> | <b>6</b>  |
| <b>4. Organisation et mise en œuvre</b>              | <b>6</b>  |
| <b>5. Calendrier prévisionnel des activités</b>      | <b>8</b>  |
| <b>6. Présentation du plan de travail</b>            | <b>8</b>  |
| <b>7. Critères d'évaluation</b>                      | <b>8</b>  |
| 7.1. Evaluation de l'offre technique                 | 8         |
| 7.2. Evaluation de l'offre financière                | 9         |
| 7.3. Evaluation finale                               | 9         |
| <b>8. Composition du dossier de candidature</b>      | <b>10</b> |
| <b>9. Délais de soumission et autres</b>             | <b>10</b> |

## Présentation du FPM Asbl

Le FPM ASBL, Fonds oeuvrant pour l'inclusion financière en RD Congo, a été créé en Novembre 2010 à l'initiative du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), de l'United Nations Capital Development Fund (UNCDF), de la coopération financière allemande (KfW), de la Banque Mondiale, en étroite collaboration avec le gouvernement de la RDC.

Le FPM a pour vision la réduction de la pauvreté et l'amélioration des conditions de vie de la population en RDC. Sa mission vise à soutenir la construction et le développement d'un secteur financier inclusif et responsable, en offrant des services d'assistance technique adaptés aux institutions financières qui servent les Micro, Petites et Moyennes Entreprises (MPME) et les populations actives à faibles revenus présentant un réel potentiel de développement.

Pour y arriver, le FPM s'appuie sur les Institutions Financières Partenaires (IFP) qui s'adressent aux MPME, en leur accordant des services d'assistance technique et financière. Le FPM vise la viabilité à long terme de ses institutions financières partenaires tout en sauvegardant sa propre pérennité financière et en maximisant l'impact social de ses actions. Le FPM reconnaît que l'accès permanent aux services financiers de qualité par les MPME n'est réalisable que si les institutions financières qui les servent opèrent suivant les principes commerciaux qui assurent leur propre profitabilité.

- Les interventions du FPM ASBL en assistance technique directe portent sur les principaux domaines d'activités suivants :
  - ✓ **Renforcement institutionnel** : Il s'agit d'interventions qui visent le renforcement des capacités des IFP. Elles doivent permettre de réduire leurs risques institutionnels et opérationnels et, partant d'accroître leur capacité dans l'offre de services aux MPME :
    - Gouvernance/stratégie/organisation/transformation institutionnelle ;
    - Downscaling/upscaling ;
    - Contrôle, audit interne et gestion des risques ;
    - Ressources humaines ;
    - Gestion financière et comptabilité ;
    - Système d'information et de gestion (SIG).
  - ✓ **Assistance technique spécialisés** : Il s'agit de produits actuellement peu ou pas développés dans le secteur. Leur développement et leur commercialisation exigent des connaissances spécifiques, avec probablement une implication de plusieurs partenaires techniques. Ces produits ont pour finalité d'élargir la frontière de la croissance du secteur (offrir de nouvelles niches de marché). Il s'agit notamment du développement de produits spécialisés tel que : Finance digitale et Ecosystème digital, Finance agricole et Ecosystème du secteur agricole, Finance verte et son écosystème, Financement de la PME, Financement des femmes, Financement des jeunes, Opérationnalisation du fonds de garantie.
  - ✓ **Programme d'éducation financière et digitale** : Il s'agit d'un programme qui vise à promouvoir l'éducation financière à la population de la RDC via ses trois composantes (les Campagnes multimédia à l'échelle nationale; Les Forums et Les formations), accroître le taux d'inclusion financière en RDC et favoriser l'adoption des moyens de paiements existant et à venir sur le marché.
- Les interventions du FPM en assistance technique transversale (ATT) portent sur des thématiques d'un intérêt particulier visant la progression du secteur. Elles comprennent :
  - ✓ Les études de marchés,
  - ✓ Les forums,
  - ✓ Les formations.

## 1. Contexte général et rationalité du projet

### 1.1. Contexte général du projet

Le secteur financier en République Démocratique du Congo (RDC) demeure caractérisé par un accès limité aux services d'assurance, en particulier pour les populations à faible revenu, les micro-entrepreneurs, les travailleurs informels et les communautés rurales. Cette lacune expose les ménages et les micro-entreprises à des risques économiques importants (maladie, accidents, catastrophes naturelles, pertes d'actifs) et freine la résilience et la continuité des activités économiques.

Parallèlement, le potentiel de développement de la micro-assurance et de la bancassurance est considérable :

- Extension du marché par le réseau des institutions de microfinance et banques commerciales.
- Possibilité d'intégrer des produits simples, accessibles et digitalisés adaptés aux besoins des populations vulnérables.
- Expériences internationales (Kenya, Ghana, Sénégal, Inde, Philippines) démontrent que la micro-assurance peut être rentable, scalable et socialement impactante lorsqu'elle est associée à des canaux bancaires, fintech et partenariats public-privé.

Dans ce contexte, une étude structurée est nécessaire pour analyser la demande, l'offre, les contraintes réglementaires et opérationnelles, et identifier les modèles économiques viables et innovants pour la micro-assurance et la bancassurance en RDC.

Ainsi, le FPM entend explorer ce segment afin d'accompagner le secteur vers une diversification effective de son offre, une meilleure couverture des risques et un impact accru sur les populations vulnérables. Cette étude vise ainsi à générer une connaissance approfondie du potentiel de ce segment et à en dégager des pistes concrètes d'intervention pour les institutions financières, les régulateurs et les partenaires techniques et financiers.

### 1.2. Objectif de la mission

L'objectif principal de cette étude est de définir les bases stratégiques, techniques et opérationnelles permettant de concevoir et de déployer durablement des produits de micro-assurance et bancassurance adaptés à la RDC et de fournir au FPM et à ses partenaires une vision claire, documentée et exploitable pour orienter leurs interventions.

Plus spécifiquement, le cabinet d'étude retenu devra :

- Analyser la demande : profils, besoins, comportements financiers, vulnérabilités et appétence à l'assurance ;
- Cartographier l'offre : assureurs, banques, IMF, fintech, produits existants, canaux de distribution ;
- Identifier les barrières : réglementaires, institutionnelles, opérationnelles, technologiques et culturelles ;
- Évaluer les mécanismes de gestion du risque : solvabilité, conformité, garanties, acceptation du marché ;
- Identifier les opportunités de marché et d'innovation : produits modulables, micro-polices, digitalisation, partenariats PPP ;
- Intégrer les dimensions transversales : genre, jeunes, zones rurales, inclusion et protection des populations vulnérables ;

- Proposer des orientations stratégiques et opérationnelles pour le secteur financier, les régulateurs et les partenaires techniques ;
- Fournir une base pour la conception de programmes pilotes et l'élaboration de Termes de Référence (TdR) nationaux.

## 2. Termes de références

Cette mission a pour finalité de concevoir, piloter et exécuter l'étude de marché sur la micro-assurance et la bancassurance en République Démocratique du Congo, en garantissant sa qualité technique, sa pertinence stratégique et sa conformité aux attentes du FPM.

En tant que maître d'œuvre de l'étude, le cabinet devra conjuguer expertise technique, capacité d'investigation terrain et maîtrise des enjeux stratégiques, afin de produire des livrables à forte valeur ajoutée pour le développement de l'inclusion financière en RDC.

### 2.1. Activités spécifiques à mettre en œuvre

Dans le cadre de la mission, le cabinet d'étude retenu, en étroite collaboration avec le facilitateur local désigné par le FPM, assurera les responsabilités suivantes :

- Conception méthodologique : élaborer l'approche globale de l'étude, incluant la définition du segment, les outils de collecte (quantitatifs et qualitatifs), le plan d'échantillonnage, ainsi que les méthodes d'analyse et de restitution ;
- Revue documentaire et benchmark : analyser les données et études existantes aux niveaux national, régional et international, en identifiant les bonnes pratiques applicables au contexte congolais ;
- Planification et coordination : travailler de concert avec le facilitateur local pour organiser les missions de terrain, définir le calendrier de collecte de données et mobiliser les acteurs clés ;
- Collecte de données : superviser et encadrer la collecte d'informations primaires et secondaires, réalisée avec l'appui du facilitateur local pour l'accès aux parties prenantes et la logistique terrain ;
- Cartographie et analyse sectorielle : identifier et documenter les acteurs clés, leurs rôles et interactions, tout en évaluant la demande solvable, les opportunités et les lacunes du marché dans chaque segment spécialisé ;
- Analyse SWOT du segment en examinant ses forces, faiblesses, opportunités et menaces spécifiques ;
- Développement de propositions de produits : concevoir, sur la base des données collectées, des modèles de produits et services financiers innovants et adaptés aux besoins identifiés ;
- Formulation de recommandations : proposer des stratégies d'entrée sur le marché, des mécanismes d'accompagnement technique et les ajustements réglementaires nécessaires ;
- Restitution et validation : préparer et animer, avec le facilitateur, les ateliers de restitution intermédiaires et finaux, pour présenter les résultats, recueillir les avis et affiner les recommandations ;
- Production des livrables : fournir des rapports thématiques par segment et un rapport final consolidé, intégrant des analyses robustes, des données vérifiées et des recommandations opérationnelles exploitables par le FPM et ses partenaires.

Le cabinet devra veiller à maintenir une communication fluide avec le FPM et le facilitateur tout au long de la mission, afin d'assurer la cohérence et la qualité des livrables, ainsi que le respect des délais fixés.

## 2.2. Livrables

À l'issue de la mission, le cabinet d'étude, devra fournir au FPM les livrables suivants, devant permettre de documenter le marché, identifier les opportunités et proposer des solutions concrètes, tout en fournissant une base pour la conception de programmes et projets pilotes nationaux :

- Diagnostic complet du marché : demande, offre, segmentation, acteurs et chaînes de valeur.
- Analyse des contraintes réglementaires, opérationnelles et culturelles, et identification des risques clés.
- Recommandations stratégiques et opérationnelles pour le développement de produits micro-assurance et bancassurance, incluant scénarios pilotes et solutions digitales.
- Feuille de route stratégique pour le FPM et partenaires, intégrant assistance technique et financements structurés.
- Base pour l'élaboration de programmes nationaux et Termes de Référence pour projets pilotes.

## 3. Profil du (de la) consultant(e)/ (cabinet)

Le cabinet d'étude candidat devra idéalement répondre aux critères suivants :

### 1. Qualifications requises

- Master ou équivalent en finance, économie, actuariat, assurance, développement international, microfinance ou disciplines connexes ;
- Minimum 10 ans d'expérience professionnelle dans le secteur de l'assurance, micro-assurance, bancassurance ou inclusion financière ;
- Expertise démontrée dans l'analyse de marché, le design de produits financiers innovants et le développement de modèles économiques viables pour populations vulnérables ou segments à faible revenu ;
- Connaissance approfondie du contexte congolais et des enjeux réglementaires, institutionnels et opérationnels du marché de l'assurance et de la microfinance.

### 2. Compétences techniques

- Maîtrise des méthodologies quantitatives et qualitatives : enquêtes, focus groups, interviews semi-structurées, analyse documentaire et statistiques ;
- Capacité à cartographier l'écosystème assurance/bancassurance : acteurs, chaînes de valeur, régulateurs, distributeurs et partenaires techniques ;
- Expertise en innovation financière : micro-polices modulables, assurance paramétrique, bancassurance mobile, scoring alternatif, digitalisation et blended finance ;
- Connaissance des standards internationaux et des meilleures pratiques comparatives (Kenya, Ghana, Inde, Philippines, Sénégal) ;
- Capacité à intégrer les dimensions de genre, jeunes, inclusion rurale et protection des populations vulnérables dans l'analyse.

### 3. Qualités organisationnelles et professionnelles

- Aptitude à coordonner et mobiliser des parties prenantes diverses : assureurs, banques, IMF, régulateurs, partenaires techniques et bailleurs ;
- Orientation solutions et pragmatisme pour proposer des recommandations réalistes et actionnables ;
- Rigueur analytique, synthèse stratégique et capacité à produire des livrables décisionnels pour bailleurs, régulateurs et institutions financières ;

- Leadership, autonomie et aptitude à gérer des projets complexes dans un environnement multi-acteurs.

#### **4. Prérequis logistiques**

- Équipe disposant des ressources humaines et matérielles nécessaires pour mener à bien la mission (ordinateurs, logiciels d'analyse, moyens de communication).
- Capacité à déployer des enquêteurs et/ou superviseurs sur le terrain en coordination avec le facilitateur local.
- Disponibilité pour des missions en provinces et à Kinshasa, avec un engagement à respecter les délais de livraison des livrables.

#### **4. Organisation et mise en œuvre**

L'ensemble des tâches sera confié à un cabinet. Toutefois, celui-ci pourra travailler en sous-traitance avec des sous-contractants locaux ou internationaux dans le but d'offrir des compétences supports dans le domaine visé par cette offre, sous réserve de confidentialité des informations. Le cabinet de consultance sera le seul responsable pour l'ensemble des travaux demandés et le seul point de contact vis-à-vis du FPM ASBL et de l'institution financière partenaire. Tous les frais liés aux sous-contractants seront à la charge du cabinet ou du (de la) consultant(e) personne physique.

## 5. Calendrier prévisionnel des activités

- Date prévisionnelle du début des activités : Novembre 2025 ;
- Période estimative pour la mise en œuvre des tâches : 8 à 10 semaines, avec déplacements sur le terrain dans les zones prioritaires de RDC, urbaines, périurbaines et rurales.

Une séance de briefing sera tenue avant le début de la mission.

## 6. Présentation du plan de travail

Dans sa proposition (Technique et financière), le cabinet devra montrer :

- Les activités à effectuer, avec le nombre de jours y afférant et la période de temps,
- Comment sera assurée l'articulation des différentes composantes des activités sur les tâches et les sous-tâches prioritaires via une colonne « commentaires »,
- Le détail des livrables qui seront élaborés,
- Les résultats attendus à la fin de chaque activité/sous-tâches en précisant les sous-objectifs et comment sera mesuré l'atteinte de ces objectifs,
- Et enfin les ressources humaines impliquées à chaque étape ainsi que la nature de leur collaboration/responsabilité.

Toutes les données et informations auxquelles le cabinet aura accès dans la réalisation de cette mission seront traitées confidentiellement et ne devront en aucun cas être utilisés pour autre chose.

Tous droits de propriété intellectuelle découlant de l'exécution de ces termes de référence seront affectés au FPM ASBL. Le contenu de documents écrits obtenus et utilisés au cours de cette mission ne peut être communiqué aux tiers sans l'autorisation préalable et écrite du FPM ASBL.

Le cabinet devra respecter la charte graphique pour tout document et utilisera le modèle de présentation (layout) du FPM ASBL pour les présentations.

Le cabinet ne communiquera avec le partenaire qu'à travers le FPM ASBL pour toutes décisions pertinentes à prendre dans le cadre du projet ou pour la validation des outils et livrables. Toute communication en dehors de ce schéma n'engagera pas le FPM ASBL.

## 7. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres techniques et financières est effectuée sur une base comparative des candidats invités à participer au processus d'appel d'offre tandis que les critères d'attribution sont déterminés par le meilleur rapport qualité et prix.

### 7.1. Evaluation de l'offre technique

L'offre technique doit répondre aux exigences des termes de référence. Le fait de ne pas soumettre l'offre selon la démarche susmentionnée et le modèle fourni, ou le fait d'omettre certaines réponses aux points listés ci-dessus, conduira au rejet de l'offre.

| 1) Critères éliminatoires |                                                                                        |      |
|---------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------|------|
| 1                         | Respect du processus et du deadline                                                    |      |
| 2                         | Conformité de la soumission à l'appel d'offre                                          |      |
| 3                         | Vérification d'intégrité                                                               |      |
| 2) Critères techniques    |                                                                                        |      |
| 1.                        | COMPREHENSION DES TdRs, DU CONTEXTE DE LA MISSION ET PERTINENCE DES CRITIQUES AUX TdRs |      |
| 1.1.                      | Analyse Critiques aux TdRs et aux objectifs de la mission                              | 7,5% |
| 1.2.                      | Pertinence de la prestation de services                                                | 2,5% |
| Sous-Total (1)            |                                                                                        | 10%  |
| 2.                        | CONCEPT ET METHODOLOGIE PROPOSEE                                                       |      |



|                                 |                                                                                                                                                                                                                                              |             |
|---------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------|
| 2.1.                            | Pertinence de la méthode proposée (investigation, analyse, évaluation, etc.)                                                                                                                                                                 | 12,5%       |
| 2.2.                            | Efficacité et cohérence de l'organisation proposée ( <b>Exhaustivité des activités et livrables, y compris le plan de travail</b> ).                                                                                                         | 17,5%       |
| <b>Sous-Total (2)</b>           |                                                                                                                                                                                                                                              | <b>30%</b>  |
| <b>3.</b>                       | <b>PROFIL, QUALIFICATIONS, EXPERIENCES ET COHERENCE DE L'EQUIPE PROPOSEE PAR RAPPORT AUX TDR</b>                                                                                                                                             |             |
|                                 | <i>Les qualifications requises dans les domaines indiquées et à la lumière des Termes de Référence : expérience en gestion de projets, dans le domaine d'intervention, expérience dans des contextes similaire régionaux ou locaux, etc.</i> |             |
| 3.1.                            | Compétences de l'équipe en matière d'évaluation de projets                                                                                                                                                                                   | 15%         |
| 3.2.                            | Compétences de l'équipe dans le domaine de la mission et Projets similaires                                                                                                                                                                  | 30%         |
| 3.3.                            | Connaissances du contexte local et Contexte Similaires                                                                                                                                                                                       | 15%         |
| <b>Sous-Total (3)</b>           |                                                                                                                                                                                                                                              | <b>60%</b>  |
| <b>TOTAL notation technique</b> |                                                                                                                                                                                                                                              | <b>100%</b> |

## 7.2. Evaluation de l'offre financière

- Les offres techniques des candidats ayant dépassés le seuil des 75% sont comparées en fonction de l'OF la plus basse et selon la formule suivante :

$$N_c = 20 * OF_0 / OF_p \text{ et où}$$

- 1)  $N_c$  représentant le nombre de points obtenu par le candidat ;
- 2)  $OF_0$  représentant l'offre financière la moins signifiante des candidats retenus dans la seconde étape ;
- 3)  $OF_p$  représentant l'offre financière proposée par un des candidats.

- L'offre financière doit être établie en USD – le dollar américain étant la devise dans laquelle seront effectués tous les paiements.
- L'offre financière **doit inclure l'intégralité des coûts estimatifs** à savoir : transport international, visa et taxes aéroportuaires si applicables, per diem et frais d'hébergement.

Le FPM ASBL applique une grille standard pour les coûts d'hébergement et per diem et selon la convenance telle que reprise ci-dessous :

- Kinshasa et Lubumbashi : 75 USD/ jour pour les per diem et maximum 200 USD/ nuitée sur base de factures et reçus en bonne et due forme pour les non-résidents.
- Dans les autres provinces : 60 USD/ par jour et maximum 120 USD / nuitée sur base de factures et reçus en bonne et due forme pour les non-résidents.
- Le FPM ASBL étant basé à Kinshasa, la mission démarre automatiquement par un briefing dans ses locaux avant le déplacement sur le site de la mission.
- Le FPM fait appel au service d'une navette aéroportuaire pour le trajet aéroport/hôtel-domicile à Kinshasa (80 USD/aller).
- Les transports et autres frais relatifs au déplacement nationaux/sur site seront soit pris en charge par le FPM ASBL soit par l'institution partenaire et ne sont donc pas à inclure dans l'offre financière. Cependant, le Consultant devra déterminer la nécessité de se rendre sur place (à inclure dans la colonne « Commentaires » de l'offre financière) en le reflétant dans son offre financière : au moins deux visites, au début du projet et à la présentation des résultats seront nécessaires.
- Aucun coût supporté par le soumissionnaire pour la préparation et la soumission de l'offre ne sera remboursé. L'ensemble de ces coûts sont à charge du soumissionnaire (Par exemple, en cas d'audition des experts proposés, les coûts sont supportés par le soumissionnaire).

**Ne sont requises ni de garantie de soumission, ni de garantie de bonne exécution.**

## 7.3. Evaluation finale

Les scores techniques et financiers seront combinés selon la pondération suivante : 80% pour l'offre technique, et 20% pour l'offre financière.

Un entretien oral sera réalisé avec le(s) soumissionnaire(s) retenu(es) après évaluation de l'offre technique : une renégociation de l'offre financière pourra être débattue à cette occasion.

## 8. Composition du dossier de candidature

Le dossier de candidature devra inclure les **pièces listées ci-dessous, et dans le format fournis dans la lettre d'invitation, (cfr. Email) :**

- Une offre technique et une offre financière, en format PDF, datée et signée ;
- Un plan de travail, en format Excel + une version PDF, daté et signé ;
- Les CV détaillés des experts impliqués dans l'offre de prestation, en spécifiant, leurs rôles et position respectives ;
- Une lettre d'engagement de disponibilité reprenant l'objet des Termes de Référence et précisant les dates de disponibilité et l'exclusivité de sa prestation sur terrain pour sur les périodes incluses du plan de travail en vue de la réalisation de la mission, en format PDF, datée et signée ;
- Un engagement de confidentialité signé par les experts impliqués, en format PDF, datée et signée.

**PS : Le format standard de tous ces documents sont disponibles dans la lettre d'invitation (voir email).**

## 9. Délais de soumission et autres

- Le **dossier d'offre est à soumettre en français, par voie électronique à [offres@fpmasbl-rdc.com](mailto:offres@fpmasbl-rdc.com) au plus tard le 07/11/2025 à 23H59' (heure de Kinshasa).** L'objet du mail devra inclure les références de l'appel d'offre comme suit : **2025/FPM/ ATT/Etude de marché – Micro-assurance et bancassurance en RDC**
- Toute offre reçue après la date limite sera automatiquement rejetée sans être évaluée.
- La période de validité pour les offres est de 90 jours à partir de la date limite de remise des offres.
- Le soumissionnaire est tenu au secret professionnel pendant toute la procédure d'appel d'offre et après son achèvement. Toutes les informations reçues par le soumissionnaire dans le cadre du présent appel d'offre sont confidentielles.

### **Note conceptuelle : Étude de marché sur la micro-assurance et la bancassurance en RDC**

---

#### **1. Contexte stratégique global**

Le secteur financier en République Démocratique du Congo (RDC) demeure caractérisé par un accès limité aux services d'assurance, en particulier pour les populations à faible revenu, les micro-entrepreneurs, les travailleurs informels et les communautés rurales. Cette lacune expose les ménages et les micro-entreprises à des risques économiques importants (maladie, accidents, catastrophes naturelles, pertes d'actifs) et freine la résilience et la continuité des activités économiques.

Parallèlement, le potentiel de développement de la micro-assurance et de la bancassurance est considérable :

- Extension du marché par le réseau des institutions de microfinance et banques commerciales.
- Possibilité d'intégrer des produits simples, accessibles et digitalisés adaptés aux besoins des populations vulnérables.
- Expériences internationales (Kenya, Ghana, Sénégal, Inde, Philippines) démontrent que la micro-assurance peut être rentable, scalable et socialement impactante lorsqu'elle est associée à des canaux bancaires, fintech et partenariats public-privé.

Dans ce contexte, une étude structurée est nécessaire pour analyser la demande, l'offre, les contraintes réglementaires et opérationnelles, et identifier les modèles économiques viables et innovants pour la micro-assurance et la bancassurance en RDC.

#### **2. Justification et pertinence de l'étude**

À ce jour, aucune étude complète n'existe pour :

- Évaluer la demande réelle et les besoins des populations non ou sous-assurées.
- Cartographier les produits existants, les institutions proposant de la micro-assurance et les modèles de bancassurance en RDC.
- Identifier les barrières techniques, réglementaires, opérationnelles et culturelles à l'adoption de l'assurance.

Sans cette connaissance, le secteur financier et les bailleurs :

- Restent incapables de structurer des produits adaptés et rentables.
- Perçoivent le marché comme trop risqué.
- Ne disposent pas d'éléments pour concevoir des partenariats efficaces avec les régulateurs et institutions financières.

L'étude permettra donc de :

- Objectiver la demande et le potentiel économique.
- Identifier les lacunes dans l'offre et les modèles de distribution existants.
- Définir des recommandations stratégiques pour le développement durable du marché.
- Faciliter la mobilisation des acteurs financiers, régulateurs et partenaires techniques autour de solutions innovantes et adaptées.

#### **3. Vision stratégique du FPM : orientation post-étude**

La micro-assurance et la bancassurance visées par le FPM dépasseront la simple souscription de produits : il s'agit de renforcer la résilience financière et économique des populations vulnérables et des micro-entreprises, tout en consolidant la viabilité commerciale des institutions financières.

Le FPM, acteur central du secteur, mobilisera son rôle stratégique à quatre niveaux :

1. Catalyseur et facilitateur
  - Mobiliser et coordonner les parties prenantes : banques, IMF, assureurs, régulateurs, bailleurs et partenaires techniques.
  - Promouvoir un environnement réglementaire et opérationnel favorable.
2. Appui technique
  - Accompagner les institutions financières dans le développement et la distribution de produits d'assurance adaptés.
  - Fournir outils, données, formation et assistance technique.
  - Encourager l'innovation digitale et l'intégration de modèles inclusifs.
3. Appui financier
  - Mettre en place des mécanismes de garantie et de cofinancement pour réduire le risque des produits micro-assurance.
  - Mobiliser des ressources auprès des bailleurs et investisseurs d'impact.
4. Leadership stratégique
  - Porter la vision nationale de développement du marché de la micro-assurance et de la bancassurance.
  - Assurer la cohérence entre initiatives privées, publiques et de développement.
  - Construire une plateforme partenariale durable.

#### 4. Objectifs de l'étude

L'étude vise à définir les bases stratégiques, techniques et opérationnelles permettant de concevoir et déployer durablement des produits de micro-assurance et bancassurance adaptés à la RDC.

Objectifs spécifiques :

1. Analyser la demande : profils, besoins, comportements financiers, vulnérabilités et appétence à l'assurance.
2. Cartographier l'offre : assureurs, banques, IMF, fintech, produits existants, canaux de distribution.
3. Identifier les barrières : réglementaires, institutionnelles, opérationnelles, technologiques et culturelles.
4. Évaluer les mécanismes de gestion du risque : solvabilité, conformité, garanties, acceptation du marché.
5. Identifier les opportunités de marché et d'innovation : produits modulables, micro-polices, digitalisation, partenariats PPP.
6. Intégrer les dimensions transversales : genre, jeunes, zones rurales, inclusion et protection des populations vulnérables.
7. Proposer des orientations stratégiques et opérationnelles pour le secteur financier, les régulateurs et les partenaires techniques.
8. Fournir une base pour la conception de programmes pilotes et l'élaboration de Termes de Référence (TdR) nationaux.

#### 5. Portée et périmètre de l'étude

##### 5.1. Populations cibles

- Micro-entrepreneurs, travailleurs informels, ménages à faible revenu.
- Populations rurales et urbaines sous-servies.
- Sous-segments prioritaires : femmes, jeunes, bénéficiaires d'aides sociales, utilisateurs de services mobiles et numériques.

## 5.2. Périmètre géographique

- Zones urbaines, périurbaines et rurales à fort potentiel économique ou vulnérables.
- Présence d'institutions financières, assureurs et partenaires techniques.

## 5.3. Acteurs à couvrir

- Assureurs, mutuelles et coopératives d'assurance.
- Banques et institutions de microfinance (bancassurance).
- Régulateurs (Banque Centrale, Ministère des Finances, ARCA).
- Bailleurs de fonds et investisseurs d'impact.
- Organisations communautaires et associations locales.

## 6. Axes d'analyse 360° de l'étude

Pour structurer l'étude de manière cohérente et exhaustive, l'analyse portera d'abord sur l'environnement réglementaire et institutionnel, puis sur les besoins, comportements et capacités de paiement des clients.

Elle évaluera ensuite l'offre actuelle, ses performances et ses limites, tout en identifiant les risques clés.

L'étude s'appuiera sur les meilleures pratiques internationales pour inspirer des solutions innovantes, intégrera les dimensions d'inclusion et d'équité, et examinera la viabilité et la pérennité des modèles afin de formuler des orientations concrètes et durables.

1. **Analyse macro et méso** : cadre réglementaire, standards de micro-assurance, infrastructures, initiatives nationales et coordination institutionnelle.
2. **Analyse de la demande** : profils économiques, besoins d'assurance, capacité de paiement, comportements, contraintes culturelles et financières.
3. **Analyse de l'offre** : produits existants, distribution, rentabilité, adoption par les clients, expérience des institutions.
4. **Identification des risques et contraintes** : réglementaires, réputationnels, opérationnels, solvabilité, adoption.
5. **Benchmark international** : modèles réussis (Kenya, Ghana, Inde), innovations digitales, blended finance, partenariats public-privé.
6. **Opportunités d'innovation** : micro-polices modulables, assurance paramétrique, bancassurance mobile, scoring alternatif, intégration digitale.
7. **Approche inclusion et équité** : accès des femmes et jeunes, zones rurales, protection des populations vulnérables.
8. **Viabilité, scalabilité et pérennité** : business models, passage à l'échelle, intégration dans les politiques nationales, durabilité post-subvention.

## 7. Approche méthodologique

L'étude s'appuiera sur une approche méthodologique rigoureuse et intégrée, combinant plusieurs dimensions complémentaires pour garantir des résultats fiables, pertinents et directement actionnables. Elle mobilisera d'abord une approche mixte, associant enquêtes quantitatives, focus groups, entretiens semi-structurés et analyse documentaire, afin de croiser données chiffrées, perceptions du terrain et bonnes pratiques.

Elle adoptera ensuite une approche participative, en organisant des ateliers multi-acteurs avec les institutions financières, régulateurs, assureurs et partenaires techniques, afin d'assurer la co-construction, l'alignement et l'appropriation des résultats.

L'étude sera également orientée solution, avec pour objectif d'identifier des modèles, produits et mécanismes opérationnels adaptés au marché et techniquement réalisables.

Enfin, elle intégrera une approche sensible au genre et au contexte local, à travers une collecte de données différenciée et l'analyse des vulnérabilités spécifiques, garantissant inclusion, équité et pertinence des recommandations.

## 8. Livrables attendus

L'étude produira des livrables permettant de documenter le marché, identifier les opportunités et proposer des solutions concrètes, tout en fournissant une base pour la conception de programmes et projets pilotes nationaux :

- 1) **Rapport diagnostic complet**, demande, offre, risques, opportunités, segmentation du marché, cartographie des acteurs.
- 2) **Propositions de solutions financières adaptées** incluant :
  1. Recommandations de produits et modèles de micro-assurance et bancassurance.
  2. Feuille de route stratégique : court, moyen et long terme.
  3. Scénarios pilotes et propositions de solutions digitales et innovantes.
- 3) **Base pour l'élaboration de programmes** nationaux et **TdR** pour projets pilotes.

## Conclusion

Cette étude de marché constituera le socle stratégique pour développer la micro-assurance et la bancassurance en RDC, en s'inspirant des meilleures pratiques internationales tout en tenant compte des réalités locales. Elle permettra de :

- Développer des produits adaptés et viables.
- Renforcer la résilience financière des populations vulnérables.
- Mobiliser et coordonner l'écosystème public-privé.
- Positionner la RDC comme référence régionale en micro-assurance et bancassurance.

Le FPM jouera le rôle de **catalyseur stratégique** pour transformer les résultats de l'étude en actions concrètes et durables.

## **Profil de l'expert :** Expert(e) en micro-assurance, bancassurance et inclusion financière

### **Objectif de la mission :**

Conduire et coordonner une étude de marché stratégique sur la micro-assurance et la bancassurance en RDC, afin de comprendre la demande, l'offre, les contraintes et les opportunités. L'expert fournira des recommandations opérationnelles et stratégiques permettant au FPM de concevoir des produits financiers adaptés, inclusifs, scalables et durables, en mobilisant ses deux véhicules d'intervention : assistance technique et financement structuré.

### **Qualifications requises :**

- Master ou équivalent en finance, économie, actuariat, assurance, développement international, microfinance ou disciplines connexes.
- Minimum 10 ans d'expérience professionnelle dans le secteur de l'assurance, micro-assurance, bancassurance ou inclusion financière.
- Expertise démontrée dans l'analyse de marché, le design de produits financiers innovants et le développement de modèles économiques viables pour populations vulnérables ou segments à faible revenu.
- Connaissance approfondie du contexte congolais et des enjeux réglementaires, institutionnels et opérationnels du marché de l'assurance et de la microfinance.

### **Compétences techniques :**

- Maîtrise des méthodologies quantitatives et qualitatives : enquêtes, focus groups, interviews semi-structurées, analyse documentaire et statistiques.
- Capacité à cartographier l'écosystème assurance/bancassurance : acteurs, chaînes de valeur, régulateurs, distributeurs et partenaires techniques.
- Expertise en innovation financière : micro-polices modulables, assurance paramétrique, bancassurance mobile, scoring alternatif, digitalisation et blended finance.
- Connaissance des standards internationaux et des meilleures pratiques comparatives (Kenya, Ghana, Inde, Philippines, Sénégal).
- Capacité à intégrer les dimensions de genre, jeunes, inclusion rurale et protection des populations vulnérables dans l'analyse.

### **Compétences comportementales :**

- Aptitude à coordonner et mobiliser des parties prenantes diverses : assureurs, banques, IMF, régulateurs, partenaires techniques et bailleurs.
- Orientation solutions et pragmatisme pour proposer des recommandations réalistes et actionnables.
- Rigueur analytique, synthèse stratégique et capacité à produire des livrables décisionnels pour bailleurs, régulateurs et institutions financières.
- Leadership, autonomie et aptitude à gérer des projets complexes dans un environnement multi-acteurs.

### **Livrables attendus de l'expert :**

- Diagnostic complet du marché : demande, offre, segmentation, acteurs et chaînes de valeur.
- Analyse des contraintes réglementaires, opérationnelles et culturelles, et identification des risques clés.
- Recommandations stratégiques et opérationnelles pour le développement de produits micro-assurance et bancassurance, incluant scénarios pilotes et solutions digitales.
- Feuille de route stratégique pour le FPM et partenaires, intégrant assistance technique et financements structurés.
- Base pour l'élaboration de programmes nationaux et Termes de Référence pour projets pilotes.

**Durée et localisation :**

- Mission de 8 à 10 semaines, incluant déplacements terrain dans les zones urbaines, périurbaines et rurales prioritaires de la RDC.